

N'y en a-t-il pas un grand nombre du même âge, et avertit-on toujours le médecin de chaque nouvel arrivant ?

— Qui, c'est vrai ; c'est bien vrai ! et le docteur sembla chercher dans ses souvenirs en affectant la plus grande surprise ; cependant, . . . mais non, continua-t-il, ce n'est pas possible,

— Mais enfin, docteur, si c'était véritablement le cas, si le petit Alphonse Meunier avait été mené à ce même hospice, dont vous êtes le médecin, et s'il y avait été mené par l'identique Coco-Létard qui en avait eu soin à Bâton-Rouge, que diriez-vous ?

— Par pitié, monsieur le juge, s'écria le docteur, ne vous moquez pas de ma douleur, c'est bien assez pour moi, après avoir perdu dans monsieur Meunier le meilleur des amis, un frère, de perdre encore aujourd'hui le jeune Pierre de St. Luc, que j'aimais comme mon fils, sans que vous veniez encore m'accabler du reproche d'avoir eu sous mes yeux, pendant dix ans, le fils de monsieur Meunier et de ne pas l'avoir serré contre mon cœur et l'avoir traité comme mon enfant !

Le juge se sentit tout ému à l'accent de la voix tremblante d'émotion du docteur Rivard et de sa figure si profondément empruntée de douleur, il se reprocha presque d'avoir tenu le docteur en suspend, et continua d'une voix grave et d'un ton solennel :

— Docteur, ce n'est pas pour ajouter à votre affliction que je vous ai prié de venir me voir ici ce soir. J'avais un acte d'ami à faire, maintenant c'est un devoir que j'ai à remplir, au nom de la société dont je suis le mandataire en ce moment. Ainsi vous pouvez m'en croire quand je vous dis, en ma qualité de Juge de la Cour des Preuves : « Que le petit Jérôme est le petit Alphonse Meunier ! Que celui vers lequel, sans le connaître, vous appelait votre cœur pour lui servir de père, était le fils de votre meilleur ami ! Que Dieu au moment où il appelait à lui le père rendait le fils au monde, donnant ainsi un père selon la providence à celui dont le père selon la nature ne l'avait jamais connu ! »

Le docteur, en entendant les premières paroles du juge, s'était levé debout, sa figure était pâle, la bouche à demi-ouverte il semblait boire aux paroles du juge. Quand le juge eut fini, le docteur tomba à genoux, les yeux et les mains levés vers le ciel ! Il fallait toute l'audacieuse effronterie du docteur Rivard, pour jouer cette hypocrite comédie en présence du juge ; mais le docteur avait eu le temps de mesurer l'étendue de sa crédulité ! Il ne resta qu'un instant à genoux, mais cette action avait été si spontanée si naturelle, que le juge, bien loin d'y trouver rien d'affecté, n'y vit que l'élan sublime d'un noble cœur, qui remercie le ciel de l'avoir choisi pour servir de père au fils de son meilleur ami ; et il ne put retenir une larme qui s'échappa de sa paupière.

— Excusez-moi de m'être laissé aller à cet excès de faiblesse, dit le docteur Rivard en se relevant, je n'ai pu m'empêcher de remercier le tout-puissant d'avoir si miraculeusement, je puis le dire, préservé les jours du seul rejeton de la famille Meunier.

— Ce n'est point un acte de faiblesse, docteur ; je ne vois dans votre action que l'élan spontané d'un cœur plein de religion et de reconnaissance. Le hasard, quo dis-je, la providence vous a choisi pour être le tuteur d'un orphelin que vous

croyez pauvre, pour être le père d'un enfant que vous croyez délaissé et jeté, sans soutien et sans guide, au milieu des écueils de ce monde ; et cette même providence vous confie l'administration de la plus brillante fortune et l'éducation de son héritier,

A mesure que le juge parlait, la figure du docteur, qui était tournée vers la lampe, s'assombrissait. Le juge s'en aperçut et lui dit :

— Qu'avez-vous donc, docteur ?

— Vous m'effrayez, M. le juge, répondit celui-ci, je n'avais pas fait réflexion à l'immense responsabilité, que cette découverte va faire peser sur moi. Il m'est impossible de l'accepter. Il faudra de toute nécessité qu'il y ait un autre tuteur de nommé à l'héritier de M. Meunier !

— Impossible, répondit le Juge.

— Impossible ! Et comment ça ?

— D'abord parce que la loi veut que celui qui, en retirant un aliéné de l'hospice, s'est fait nommer son tuteur, le demeure jusqu'à la majorité du pupille, si alors le pupille est jugé en état, sur avis de famille, d'administrer ses biens ; autrement le tuteur conserve ses fonctions jusqu'à sa mort ; en second lieu, parce que quand même vous ne seriez pas déjà irrévocablement le tuteur du jeune Meunier, je vous obligerais de le devenir, car vous êtes la seule personne digne et capable d'avoir soin de l'enfant et d'administrer consciencieusement sa succession.

— Mais, M. le juge, mon âge, mes occupations, mon incapacité dans les affaires !

— Votre âge ? raison de plus ; vos occupations ? vous les abandonnez, s'il le faut, pour ne vous occuper que de l'administration des biens de votre pupille ; votre incapacité dans les affaires ? vos talents, vos connaissances, votre intégrité, votre ponctualité et votre scrupuleuse attention vous en tiendront lieu !

— Oh ! si j'avais eu, je n'aurais jamais accepté la tutelle !

— Si vous n'eussiez pas accepté la tutelle de l'orphelin Jérôme, on n'aurait peut-être jamais découvert le fils et l'héritier de M. Meunier. Il y a dans tout ceci le doigt de Dieu ; et si la providence s'est servi de vous, pour faire découvrir le jeune Meunier dans l'orphelin de l'hospice, elle voulait que vous lui servissiez de père. Ce qui, il y a quelques jours, n'était qu'une faveur de votre part est maintenant une obligation. Si vous ne vous sentiez plus au cœur d'attachement pour l'enfant, la religion et le devoir vous forceraient de rester son tuteur, alors même que la loi ne vous y obligerait pas !

— Ah ! monsieur le juge, n'allez pas croire que l'effrayante responsabilité que ma position m'impose, m'ait fait perdre de la tendresse que je porte au fils de mon ami !

— Je le sais bien.

— Non, oh ! non, loin de là, répondit le docteur d'un air résigné, et comme une marque de l'attachement sans bornes que je ressens pour lui, je me sou mets à la volonté de Dieu et je consens à administrer les biens du jeune Meunier, si non avec talents, du moins avec intégrité et exactitude.

— Je savais bien que le devoir l'emporterait sur toutes les objections ! . . .